

LE SPECTATEUR

Rédigé en Collaboration.

Religion, Politique, Agriculture, Commerce, Industrie et Colonisation

N. PAGE Administrateur

AVIS IMPORTANT

Ceux qui désirent se procurer des peintures garanties pures, pourront s'adresser à aucun des principaux marchands, tel que :

- M. BARRETTE. P. H. CHARRON. A. T. PARENT. O. CHENIERE. B. CARRIERE. D. CHARRON. M. J. LAVERDURE. A. LABELLE. J. MARTEL. P. DAOUST. F. LAROCHE. W. ROUDEAU, Wrightville. W. McEWEN

Demandez la marque du CARBE ROUGE.

MANUFACTURÉ PAR WM. HOWE, BLOC HOWE OTTAWA.

AU MEDICAL HALL

EVITEZ LES RHUMES. Plus de 3000 bouteilles du SIRUP DE JOHNSON POUR LA TOUX. Ont été vendues l'an dernier. Ce remède est infailible. Essayez-le.

N. B. Prescriptions remplies à la lettre. R. A. Helmer, Pharmacien. Rue Principale

DANIEL McLARTY Confiseur EN GROS ET EN DETAIL.

Magasin du détail No. 88 rue Principale. Manufacture No. 152 de la même rue.

DANIEL McLARTY No. 88 Rue Principale.

ST. JAMES HOTEL. Vis-à-vis la gare du Grand Trunk et à deux minutes de marche de la gare du C. P. R.

STANLEY HOTEL. Coin des rues WINDSOR ET OSBORN MONTREAL.

RICHELIEU HOTEL. Mme. A. LAFOND & Co. PROPRIÉTAIRES. MONTREAL.

Mme. A. LAFOND & Co., propriétaire de l'hôtel Richelieu, remercie le public voyageur du patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent.

MADAME OCT. CHANDONNET DE SAINT-PIERRE DES BECQUETS Guérie d'un Mal de Dos considéré incurable par les "PILULES CARDINALES" Du DR ED. MORIN

Pourquoi tant de maladies, réputées incurables, se guérissent-elles par l'emploi d'un remède supérieur? La raison est facile à donner. Avant d'en venir au VÉRITABLE remède on a fait usage des médecines SANS VALEUR de la l'insuccès le plus complet. C'est précisément ce qui est arrivé dans le cas de Madame Oct. Chandonnet, de St-Fierre des Becquets. Cette dame avait employé des médicaments inférieurs, des imitations ridicules, n'ayant aucune vertu curative, et qui pouvaient devenir un danger réel.

ce, de nuits sans sommeil, passées dans sa chaise, ne pouvant se mettre au lit! Un jour que le mal lui rendait la vie encore plus pénible, entièrement découragée, n'ayant plus d'espoir dans l'avenir, elle vit, dans un journal de Québec, l'annonce des "PILULES CARDINALES" du DR ED. MORIN. Madame Chandonnet fit l'essai de ce remède supérieur. Ses douleurs se calmèrent, son mal de dos disparut comme par enchantement, sa santé générale devint excellente. Madame Chandonnet ne perd jamais l'occasion de témoigner sa haute reconnaissance envers les "PILULES CARDINALES" du DR ED. MORIN. Ces Pilules sont recommandées par les meilleurs médecins du pays. Vendez chez tous les marchands de remèdes.

Les changements de la vie d'une fille

- 15 ans Elle voudrait être grande fille. 16 ans Son cœur s'enflamme aux douces paroles d'un garçon. 17 ans Elle ne parle plus que d'aimer. 18 ans Les cils d'œil pleuvent de tous côtés. 19 ans Elle se croit une beauté, et ne l'aborde pas qui veut. 20 ans Elle songe joliment au mariage; mais elle veut une fortune. 21 ans Elle se marierait, mais celui qui se présente n'est pas "up to date." 22 ans Cet état lamentable l'oblige à faire des façons à plus d'un garçon. 23 ans Elle ne sait pas pourquoi elle est encore fille. 24 ans Elle essaie de se prendre autrement pour se marier. 25 ans Elle préférerait un homme à une fortune. 26 ans Elle fait mine d'être sage pour plaire aux hommes sérieux. 27 ans Un homme d'une maigre fortune lui ferait maintenant son affaire. 28 ans Elle commence à désespérer le titre d'épouse. 29 ans Elle dit à tout garçon qu'elle a déjà 20 ans. 30 ans Elle ne veut pas entendre donner le nom de vieille fille. 31 ans Elle se contenterait d'un veuf, père de cinq enfants. 32 ans Elle ne va plus au bal, personne ne sait danser. 33 ans Elle tâche de plaire à tous les hommes par ses bonnes manières. 34 ans Elle se croit le coq des filles et des femmes. 35 ans Elle se fâche si une amie tombe dans le tombeau du mariage. 36 ans Ses visites sont plus rares et moins agréables. 37 ans Elle trouve ses amies bien malheureuses d'être mariées. 38 ans Elle loue hautement la vie des filles, et ne veut plus de mariage. 39 ans Elle est de mauvaise humeur du matin au soir. 40 ans Elle déploie sa verve à déclamer contre le sexe masculin. 41 ans Elle possède deux "vertus" l'envie et la médisance. 42 ans Dans sa rage elle s'écrie O temps! O Mœurs! 43 ans Elle commence à se passionner pour les romans à sensation. 44 ans Elle tombe soudainement en amour pour un jeune adolescent. 45 ans Son projet échoue encore; elle entre en fureur. 46 ans Elle croit son souvenir perdu. 47 ans Elle commence à priser, et dit que c'est le médecin qui l'oblige. 48 ans Sa tabatière et elle, ne font plus qu'une. 49 ans Elle raccommode les poches à grains. 50 ans Son affection se porte sur sa chatte. 51 ans Elle voudrait être premier ministre du Canada, elle ferait la guerre aux vieux garçons. 52 ans Elle commence à se passer, elle semble rajeunir. 53 ans Elle devient boueuse et se bat avec sa chatte. 54 ans Elle n'a plus de plaisir au monde.

57 ans Elle ne regarde plus personne qu'avec dédain. 58 ans Elle a pris en grippe tout le genre humain. 59 ans Elle se retire dans la solitude pour ne plus revoir le monde. 60 ans Elle meurt... ordinairement... regrettée de... personne.

Le Messager Canadien du Sacré Cœur de Jésus

SOMMAIRE D'OCTOBRE. Lettre de la Sacrée Congrégation des Rites sur le développement à donner au culte du Sacré Cœur de Jésus... 433. Lettre pastorale de Mgr L. N. Bégin promulguant l'Encyclique "Annum Sacrum" de Sa Sainteté Léon XIII sur la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus... 438. La Vierge Rosaire (gravure)... 443. INTENTIONS GÉNÉRALES DU MOIS D'OCTOBRE: Les Conférences de Saint-Vincent de Paul... 444. Consécration au Sacré Cœur (poésie)... 454. Le Cœur de Jésus et la dévotion aux Saints Anges... 458. Galerie nationale: Barbe de Boulogne... 461. Saint François d'Assise (gravure)... 417. L'ermite du Rigi (légende)... 468. Rosaire chanté (cantique)... 471. Bulletin de l'Apostolat et de la Dévotion au S. C... 473. Calendrier du mois... 480.

POUR LES LONGUES VEILLÉES

Les longues veillées ont recommencé. Tout en s'amusant, on peut s'instruire; il n'est pas possible, d'ailleurs, qu'il n'est même pas permis, d'employer ces heures du soir uniquement au plaisir. Un bon moyen de concilier la récréation et le travail, c'est de lire, de lire des choses intéressantes, pouvant être utiles dans la vie, en même temps que salutaires à l'esprit. Le "Monde Illustré" est bien la publication réunissant ces conditions. Tout en encourageant nos débutants dans l'art d'écrire, il n'accepte que des morceaux irréprochables au point de vue moral et religieux. Il contient une foule de choses instructives, de renseignements précieux, des détails sur notre belle province de Québec; aussi, les journaux d'Europe le classent parmi les meilleures publications du Canada français. A la fin de l'année, il forme un magnifique volume de onze cents pages environ. Le 30 septembre, le Monde Illustré commencera un roman canadien inédit qui a pour titre: LE CHEVALIER HENRI DE TONTI ou MAIN DE FER. Nous osons espérer que ce beau roman sera goûté de nos lecteurs, qui par leur empressement à le lire, encourageront un des leurs. L'abonnement n'en est que de \$3 par an; \$1.50 pour 6 mois; \$1 pour 4 mois. Le numéro 5 cts. Se publie 42, place Jacques Cartier, Montréal.

La prudence. Ayez toujours du BAUME RHUMAL chez vous pour faire face aux circonstances. 108

L'HON. M. TARTE

Du "Figaro", en date du 7 septembre: "L'honorable J. I. Tarte, ministre des travaux publics du Canada, a quitté Paris, complètement guéri des suites de la grave opération qu'il a subie dans une de nos meilleurs maisons de santé. Le ministre canadien, qui est l'un des plus sûrs amis de la France, a été salue à son départ de la gare Saint-Lazare par un grand nombre de personnes. Il s'embarquera à Dieppe, pour se rendre à Montréal en passant par l'Angleterre. M. Tarte, pendant son séjour à Paris, a eu plusieurs entrevues avec nos principaux hommes politiques, auxquels il laisse les plus sympathiques souvenirs. De la "Correspondance Politique", en date du 6 septembre. Le ministre des Travaux Publics du Canada, complètement rétabli des suites de la grave opération qu'il était venu subir à Paris, nous a quitté aujourd'hui pour retourner à Montréal. De nombreux amis se pressaient sur le quai de la gare St-Lazare pour serrer les mains de l'hon. M. Tarte, de ses charmantes filles et de M. Fred Gélinas qui l'accompagnent dans son voyage. L'honorable M. Tarte est arrivé hier à Montréal.

INVENTIONS NOUVELLES

Les inventeurs dont les noms sont donnés plus bas ont récemment obtenu des brevets du gouvernement canadien par l'entremise de MM. Marion & Marion, Edifice de la New York Life, Montréal, le "Guide des inventeurs" sera envoyé GRATIS à tous ceux qui enverront leur adresse. 63578.—Freeman Payzant, Lockport, N. S. Manière de fermer les boîtes de fer-blanc sans soudure. 63754.—L. A. W. Godwin, Halifax, N. S. Appareil pour préserver les balais. 63767.—F. J. Buote, Tignish, P. E. I. Presse à copier. 63769.—W. H. Tobey, Tupperville, Ont. Régulateur automatique pour bouilloires. 63670.—S. S. Grant, Montréal, P. Q. Pince-nez perfectionné. 63798.—J. B. Girard, St-Aimé, P. Q. Roue de moulin à vent.

LE CANADA ET LA BELGIQUE

M. Trean de Coeli, agent du gouvernement à Anvers, dans un rapport qu'il adresse au ministère du commerce parle de la possibilité pour le Canada d'étendre son commerce avec la Belgique. Il énumère, dit la Patrie, les industries qui pourraient écouler leurs produits en ce pays, où les Américains se sont déjà implantés. Les bonnes pommes canadiennes trouveraient un marché avantageux en Belgique où les fruits sont rares en hiver. Les chaussures sont importées des Etats Unis, le Canada pourrait leur faire une concurrence profitable. En hiver, le beurre se vend de 25 à 35 cts la livre, le beurre canadien serait bien prisé sur les marchés belges; il en serait de même du fromage, des œufs et de conserves. Les meubles, les cuirs, les peaux vertes, les cheveux s'y vendraient facilement. On peut en dire autant du lin et de l'amidon.

L'Exhibit de A. A. Barthelmes & Cie

Une des principales attractions et qui attire le plus d'attention des nombreux visiteurs à l'Exhibition d'Ottawa est sans contredit celle de A. A. Barthelmes & Cie de Toronto. Dans un espace richement décoré est exposé la perfection du jour des pianos actions à clefs. Cette compagnie est la première de ce genre, fondée en 1887. Elle emploie maintenant cent personnes et produit un mécanisme d'un haut degré qui a obtenu dans toute la puissance une haute réputation. Lorsque vous achetez un piano demandez le piano action de A. A. Barthelmes & Cie, vous serez certain de vous procurer un piano No 1 véritable instrument Lloyd, dans le plus perfectionné et le favori du monde entier. Ce piano action a remporté les plus beaux prix à l'Exhibition de Chicago et la cause de sa supériorité est facilement attribuée à son élasticité de la touche sa durabilité, son exactitude et sa prompte réponse. Quarante mille de ces pianos sont en usage en Canada seulement.

LISEZ CECI ATTENTIVEMENT

PRIERES et CANTIQUES PAR LE RÉVÉREND PÈRE POLICE. Un beau Recueil de Cantiques et Chants Religieux contenant: Toutes les prières par lesquelles nos Pères se sont sanctifiés—Les anciennes et belles prières du matin et du soir et de la Sainte Messe—Les exercices de la journée du chrétien—Les prières et les actes pour la Confession et la Communion—Les Vêpres, et le chemin de la Croix. Il renferme aussi un choix de deux cents Cantiques anciens et nouveaux, qui embrassent toute la Doctrine chrétienne,—les grandes vérités du salut,—les grandes et belles dévotions de la sainte Eglise à Notre Seigneur Jésus-Christ, à la Très Sainte Vierge, à Saint Joseph, à la sainte Famille, à sainte Anne, aux anges, et aux saints. Des Psaumes en Faux Bourdons, pour les Vêpres solennelles des Dimanches et des Fêtes—Les Antennes de la Sainte Vierge, adaptées à une musique vraiment religieuse. Un choix d'"O Salutaris", de "Tantum Ergo", de Litanies, de Motets, et de Chants pieux pour les Bénédictions du Très Ssint Sacrement, viennent compléter ce Manuel et le rendre un des plus utiles et des plus propres à procurer la gloire de Dieu et le Salut des âmes, l'amour de la sainte Eglise, de Notre Seigneur Jésus-Christ, de la Très Sainte Vierge et des saints. PRIX—75 centins l'exemplaire, par la poste. FRERES DE LA CHARITÉ, (seuls agents). No. 85 rue Vernon, Boston, Mass. Si vous désirez, des beaux cantiques avec musique qui vous rappellent l'ancien temps.—Procurez-vous ce beau livre. C'est un volume de près de 500 pages, belle reliure en toile, tranche rouge avec titres dorés sur dos et sar couvert. Nous en enverrons un exemplaire à celui ou celle qui croirait pouvoir en placer (25) vingt-cinq copies, afin qu'il puisse le faire voir à ses amis, cet exemplaire restant sa propriété, lorsque les 25 copies seront vendues et payées. FRERE JUDE, Trésorier.

LA CHASSE

Le dernier statut de Québec, chap. 24, a fait quelques changements à la loi de la chasse de notre Province, dont voici les principaux qui intéressent le plus les chasseurs de nos endroits: Il est défendu de chasser, tuer ou prendre le castor en aucun temps avant le 1er novembre 1902. Les renards jaunes peuvent être chassés en tout temps. Le rat musqué entre le 1er mai et le 1er avril. Les perdrix grises et de savane, entre le 15 décembre et le 1er septembre. Les perdrix blanches, entre le 1er février et le 1er novembre. En tout temps de l'année, 1 heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, la bécasse, bécassine, perdrix, macréas, sarcelles et canards sauvages. AUX FUMEURS. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la Jos. Tassé Cigar Co., de Montréal, à la troisième page. Les cigares manufacturés sont de première qualité et fabriqué par des experts. Nous invitons les amateurs à demander les spécialités suivantes: "Le Santiago" "My Special" cigares à cinq cents, équivalant à des cigares vendus ailleurs pour 10 cts. Les cigares "Earl of Minto" et le "Frisco" à dix cents sont insurpassables. Vous trouverez sûrement. Dans l'emploi du "VIN MORIN CRESOPHATES" la guérison de votre Bronchite, Grippe, Rhume, Toux, etc. Vous y trouverez encore un tonique puissant et généreux, donnant à votre système général, AIE FORCÉ ET SANTÉ. Essayez-le sans retard.

LE PLUS GRAND MAGASIN D'OTTAWA

ECHANTILLON GRATIS DE Bon THE Japon Nouvelle saison - Mai 1899 Boite de 30 lbs. pour \$7.50

Economiser de l'argent est-il quelque chose pour vous? Si oui. Soyez certain et voyez nos bargains dans nos MEUBLES avant d'acheter ailleurs. \$7 SET de CHAMBRE à COUCHER propre à meubler n'importe quelle chambre. BUREAU avec trois tiroirs et bon miroir, style antique bien fini. LAVEMAIN avec un tiroir porte avec panneau, correspondant au bureau. COUCHETTE très élégante, le haut et le bas d'un style antique bien fini. Le set complet pour \$7. Notre TABLE D'EXTENSION, six pattes, six pieds de long, style antique pour \$3.25. Notre SOFA COMFORTABLE avec un set complet de ressorts, dos bourré très joli pour \$2.75. CHAISES DE CUISINE, 25cts. CHAISES de SALLE à DINER avec dos haut pour 50cts. SIDEBORD avec miroir, \$4.50.

MEUBLES de toutes sortes. B. G. & CIE. Essayez le THÉ, un échantillon ne vous coûte rien et vous épargnez de 10 à 15cts sur chaque livre.

Bryson Graham & Cie. Coin des rues Sparks et O'connor, Ottawa.

60 YEARS' EXPERIENCE PATENTS TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & Co. 361 Broadway, New York.

# LE JUBILE EPISCOPAL

Une assemblée des citoyens de Hull convoquée du haut de la chaire, à eu lieu, dimanche après-midi, après les vêpres, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le maire Barrette, dans le but de commencer l'organisation de la démonstration de la ville de Hull à Mgr Duhamel, à l'occasion du jubilé sacerdotal de ce dernier. La journée était si belle qu'un grand nombre de citoyens étaient allés ailleurs à leurs plaisirs, de sorte qu'une centaine de personnes seulement assistaient à l'assemblée. La qualité cependant suppléait à la quantité et l'on remarquait parmi les assistants M. le curé de la paroisse, le R. P. Valiquette, le maire, M. F. Barrette, M. l'échevin Walsh, M. le Dr Duhamel, M. le notaire Labelle, N. Pagé, éditeur, B. Carrière, marchand, président de la C. M. B. A., et commissaires d'écoles, l'ancien échevin Renaud, G. Lafond, marchand, F. A. Gendron, agent des terres de la couronne, D. C. Simon, agent d'assurance et d'immobilier, maître-chanteur à la paroisse etc. etc.

M. le maire a expliqué le but de l'assemblée et invite le R. P. Valiquette à porté la parole. Ce dernier est entré immédiatement dans le sujet et déclare en sa qualité de citoyen qu'une démonstration à Mgr Duhamel, à l'occasion de son jubilé épiscopal, était non seulement de mise mais nécessaire. Il a fait l'éloge du digne prélat et montre par des exemples sa prédilection très prononcée pour la ville de Hull. Il a terminé en remettant à Rodolphe Laferrrière ce qui lui appartenait, c'est-à-dire le mérite d'avoir suggéré l'organisation de cette démonstration. Nous imputons aux journalistes, a dit le Révérend père, assez de mauvaises affaires que quand ils font du bien, il faut leur en donner tout le crédit possible.

M. N. Pagé a suggéré les moyens qu'il croyait les plus propices à la démonstration, par exemple, des adresses enluminées, au nom des sociétés de bienfaisance et au nom des citoyens, une bourse, un contingent dans la procession s'il y a lieu, la formation de comités de souscription, d'adresse, etc. M. Simon a appuyé ces vues et ajouté que la démonstration projetée avait encore plus sa raison d'être que celle d'il y a 25 ans. Il a fait ressortir la nécessité de faire figurer les sociétés de secours mutuels dans cette fête.

M. Lafond, le notaire Labelle, M. Basile Carrière, l'échevin Walsh, le Dr Duhamel et Rodolphe Laferrrière ont parlé tour à tour, approuvant l'idée proposée. Le Dr Duhamel a déclaré que la famille de l'archevêque se préparait de son côté à faire une petite fête au prélat.

L'idée d'une démonstration ayant été généralement approuvée, le comité d'organisation suivant a été chargé de s'adresser aux présidents des sociétés de bienfaisance et de secours mutuels de la ville pour nommer les sous-comités.

Quartier No 1.—M. R. W. Farley et P. H. Vachon.

Quartier No 2.—M. le maire, J. Ste Marie, P. H. Durocher, J. B. Laroc et Michael Burns.

Quartier No 3.—Hormidas Dupuis, Omer Lemieux, P. T. Desjardins, T. P. Sabourin C. B. Major et N. Pagé.

Quartier No 3A.—Frs Gavaud, Adéard Fleury, Ovide Falardeau, Thomas Gratton.

Quartier No 4.—Le notaire Labelle, Rodolphe Laferrrière, Basile et Eustache Carrière, Damien Richer, Gédéon Lafond, A. X. Talbot.

Quartier No 5.—L. N. Champagne, L. Raymond, Jos. Dalpé, l'échevin Walsh et Chs. Desmarais. Le R. P. Valiquette est de droit membre de ce comité.

M. D. C. Simon a été élu secrétaire général de l'organisation.

L'assemblée publique des citoyens a été ajournée à demain soir, à l'hôtel de ville, pour recevoir le rapport au comité général qui, lui, s'est assemblé.

## INSTALLATION

M. N. Pagé, directeur de la cour provinciale des forestiers catholiques de la province de Québec, fera l'installation d'une nouvelle cour à Thurso, dimanche le 1er octobre. Le haut chef ranger de la cour provinciale de Québec A. A. Gibault de Montréal et C. S. O. Boudreau, haut chef ranger de la cour provinciale d'Ontario seront présents à l'installation.

Une grande démonstration religieuse aura lieu à cette occasion. M. G. Gagnon, l'organisateur de cette nouvelle cour prépare une jolie réception aux cours d'Ottawa et des environs qui prendront part à cette fête.

Une excursion aura lieu à cette occasion à prix réduits afin de permettre aux forestiers et leurs amis d'assister à cette belle fête.

### La chose est certaine

Les affections de la gorge et des poumons sont infailliblement guéries par le BAUME RHUMAL. 106

## L'affaire Dreyfus et l'Exposition de 1900

De la "Patrie".

Les étrangers n'ont rien à voir dans l'administration de la justice en France et, d'ailleurs, est-ce bien à eux de faire la leçon à un pays comme notre patrie qui a répandu l'esprit juridique dans le monde entier avec son code, sa jurisprudence et ses livres de droits. Lisez les dépêches et vous vous trouverez en face d'un mouvement combiné contre l'exposition de 1900.

Tous les insulteurs de la France, tous les ennemis acharnés qui se ruent en bêtes féroces sur la patrie de nos pères, mais qu'en savent ils donc si Dreyfus est innocent ou coupable?

Non, Dreyfus n'est pour toute cette mente internationale qu'un vulgaire prétexte pour chercher à vilipender, à salir, à écraser un noble pays qui a commis la faute de se relever des désastres de 1870 et de prendre d'accord avec la Russie une situation prépondérante dans les chancelleries européennes.

La France est attaquée parce qu'elle est forte et redoutable; le procès Dreyfus n'aurait pas eu plus de retentissement qu'une simple affaire correctionnelle, s'il s'était produit en Espagne ou en Autriche.

Pour nous qui n'avons pas à régler si Dreyfus a trahi ou non, nous acceptons le verdict du tribunal de Rennes et nous déclarons avec tout les Français, amis d'ordre et de la paix, intérieure, que l'affaire est finie.

Mais quand nous regardons ce qui se passe en ce moment dans les journaux américains, anglais, allemands, autrichiens et autres, quand nous écoutons les clameurs haineuses qui montent du dehors, nous ne pouvons nous empêcher de dire à nos amis et à nos compatriotes. Mais ne voyez-vous donc pas que ces étrangers tiennent moins à innocenter Dreyfus qu'à faire écho à honorer l'exposition de 1900, qu'à jeter de la boue à la France, qu'à saper son édifice de gloire, qu'à l'abaisser dans l'estime du monde civilisé.

Voilà ce qu'est, en réalité, la dernière phrase de l'affaire.

## APRES LE VERDICT

La réponse de la France aux journaux étrangers

### LE "BOYCOTT" DE L'EXPOSITION

Le "Matin" proteste avec véhémence contre l'immixtion étrangère dans les affaires domestiques de la mère-patrie

Paris, 16.—La presse française relève avec énergie la critique des journaux étrangers au sujet du verdict de Rennes. Le "Matin", qui est pourtant ardent dreyfusard proteste avec véhémence contre l'impertinence de l'immixtion étrangère dans les affaires domestiques de la France.

M. Charles Laurent, rédacteur en chef du "Matin", écrit ce qui suit:

"Ainsi, on demande à la France de faire pénitence? Les Américains, les Anglais, les Allemands, les Italiens et les Belges donnent un édifiant spectacle dans leur désir de voir l'exposition boycottée. Nous pourrions comprendre leur indignation si elle était sincère. Ils prétendent vouloir nous punir, en s'abstenant de visiter l'exposition, à cause d'une affaire qui ne concerne que nous. Si cela est vrai, alors les relations de courtoisie internationale et de la diplomatie n'ont plus leur raison d'être. Dans ce cas, nous préférons qu'ils restent chez eux.

Quant à vouloir gagner leur bon vouloir par la soumission à leurs idées, mille fois non. Leur sévérité est insouvenable et aussi outrée qu'odieuse. Si notre justice militaire ne les satisfait pas, qu'ils se mêlent de leurs propres affaires. L'Angleterre pourra rougir de Botany Bay et de Tyburn, Les Américains ont simplifié la justice par le lynch. Les Allemands ont usé de la strangulation à Leipzig, et la conduite de l'Italie, révélée par les cellules de Civita Vecchia nous font rire de ces puissances étrangères. Les condamnations aux travaux forcés appartiennent à l'Angleterre. Que dire de lord Kit-chener, qui déterre le corps du Mahdi prophète pour le profaner?

Leur indignation à un secret motif. Ils voient avec envie l'or qui va couler à Paris, durant l'exposition. Quel heureux coup pour eux serait de détourner le flot de cet or pour Chicago, Londres, Berlin ou Vienne!

"Votre campagne imbécile a suffi pour rétablir le calme en France et unir les patriotes.

"Après tout, vous pouvez rester chez vous. L'exposition viendra dans toute sa grandeur, et la place vide que vous laisserez sera joyeusement remplie. L'espace est déjà trop petit pour nos objets d'art, et nous serons heureux de le ravoir."

## RECIT D'UN PIONNIER

A soixante-dix ans, William Hemstreet voit sa santé renouvelée

La maladie le faisait souffrir depuis longtemps, et il pensait ses jours finis—Il est encore en bonne santé et robuste comme il était il y a vingt ans.

Du "Free Press", d'Acton, Ont.

Personne n'est mieux connu des gens des comtés de Halton et de Wellington, que William Hemstreet, pionnier et citoyen, tenu en haute estime, d'Acton. M. Hemstreet est natif de ce comté, étant né dans le canton de Trafalgar, en 1817. Dès sa plus tendre jeunesse, M. Hemstreet faisait le commerce de tannerie. Il entra successivement dans le commerce des animaux et de boucherie, et il y a quelque vingt-cinq ans, grâce à ses très grandes connaissances de la valeur du bétail, il obtint une licence d'encanteur. Dans cette carrière il devint de populaire et il était continuellement sur la route, par toute sorte de température, tenant ces ventes à l'encan plusieurs jours par semaine. Quoiqu'ayant une constitution forte et robuste, le fait d'être exposé continuellement au dur labeur de vente plusieurs jours durant, et cela six ou huit heures sans répit, lui fit perdre graduellement ses forces et il y a environ trois ans, il se trouva un homme usé et épuisé. Au cours d'une conversation avec un reporter, il disait: "Je sentais que mes jours d'utilité sur la terre étaient comptés. J'avais perdu mes forces, ma voix, j'étais trop faible pour quelque travail, lequel il soit, et j'étais, il n'y a pas à en douter, d'aucune utilité pour moi-même ou pour tout autre. J'avais des symptômes particuliers qui mettaient dans l'incertitude plusieurs des meilleurs médecins de l'époque dont l'opinion était beaucoup différente les unes des autres. Je pris leurs remèdes en toute confiance, mais sans bons résultats. Je ne souffrais pas beaucoup mais j'étais un homme très malade. Je n'avais pas d'appétit ni forces, le sommeil m'avait abandonné et mes amis et moi en étions venus à la conclusion que mes jours sur la terre étaient comptés, et que mon système épuisé jouirait dans un court espace de temps de l'éternel repos. Je dus renoncer à mes intérêts commerciaux." Au moment le plus critique de l'état de M. Hemstreet, son attention fut attirée sur le témoignage, rendu public, du Rév. M. Freeman, ministre qu'il connaissait parfaitement, relativement à son retour à la santé après avoir fait usage des Pilules Roses du Dr. Williams. Ce témoignage l'avait frappé d'une manière particulière, et il en vint à la conclusion que ces pilules doivent posséder un mérite unique et un pouvoir de soulagement, ou bien le Rév. M. Freeman n'aurait pas joint son nom à leur approbation. M. Hemstreet résolut alors de les essayer; il en eut d'abord une boîte, ensuite trois puis une demi douzaine, et en prit régulièrement. Aucun effet marqué, dit-il, ne se faisait sentir, mais avec persistance caractéristique, il en acheta en plus grande quantité. Quand il en eut pris douze ou treize boîtes, il sentit un sang nouveau couler dans ses veines; il s'aperçut que sa vigueur s'était renouvelée, et qu'il était capable d'accomplir toutes les fonctions que requérait son commerce. "Pendant un an, je continuai à prendre les pilules", dit-il. "Je savais que je recouvrerais mon ancienne force et bonne santé, j'en suis sûr, et voilà pourquoi j'aime à montrer à ceux qui sont avancés en âge, et qui n'ont pas une bonne santé, ce que les Pilules du Dr Williams ont fait pour moi."

Les Pilules du Dr Williams guérissent

sent en allant à la racine de la maladie. Elles renouvellent et reconstituent le sang, et renforcent les nerfs, chassant ainsi la maladie du système. Gare aux imitations, en insistant pour que chaque boîte que vous achetez soit dans une enveloppe portant la marque de commerce, Dr Williams Pink Pills, for Pale People.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR  
Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Prix 25 cents, rendu si elles ne guérissent pas.

## NOTES DE HULL

—M. T. Viau entrepreneur, est de retour à Hull.

—Le chef Genest est de retour d'un voyage dans l'Ouest.

—L'Exhibition de Buckingham aura lieu le 3 et 4 Octobre.

—L'Exhibition d'Haymer, aura lieu la semaine pro haine.

—M. et Madame Alf. Lane, de Québec sont venus passer quelques jours à Hull.

—MM. St Denis et Quinn, marchands et manufacturiers de la Conception sont en faillite.

—Six canadiens français sont partis pour Sturgeon Falls, lundi soir dans le but de s'y établir.

—MM. les avocats Foran, Brooke, Champagne, Aylen et McDougall, sont allés à Montréal, la semaine dernière.

—La famille Montreuil de Hull composée de quatre personnes est partie hier soir pour Washburn, Wis.

—On nous informe que tous les gardes forestiers des comtés de Wright et Labelle ont été démis de leurs fonctions.

—Madame Allard, de St-Albans Vt., est en promenade à Hull chez son père M. A. Moussette, gouverneur de la prison.

—M. Poulin, éditeur du "Advertiser de l'Original" était de passage ici la semaine dernière. Il publiera un journal français dans quelques jours.

—M. Charles Desmarais s'est remis une épaule dimanche dernier dans une chute qu'il a faite dans sa cour. Il est sous les soins du Dr Alex Onimic.

—Une grande assemblée publique aura lieu à l'hôtel-de-ville demain soir pour compléter le programme de la fête en l'honneur de Mgr l'archevêque Duhamel à l'occasion de ses noces d'argent comme évêque.

—M. l'échevin Omer Lemieux épousera mardi prochain, à l'église Notre Dame de Grâce de cette ville, Demoiselle Barrette, fille de Son Honneur le maire. Après le déjeuner servi, chez le père de la mariée, l'heureux couple partira pour un voyage dans l'Ouest.

—M. L. N. Champagne, avocat du conseil municipal de Hull est allé plaider en cour d'appel, à Montréal, la fameuse cause en dommages de l'Electricité de Hull vs l'Electricité d'Ottawa et la ville de Hull intervenante. Cette cause est excessivement importante, puisqu'il s'agit du jugement de M. le juge Lavergne, mettant fin aux monopoles civiques tenues par des compagnies commerciales. Dans le présent cas, la ville de Hull conteste un monopole de 35 ans accordé par le conseil à l'Electricité de Hull. La cour de révision a renversé ce jugement et la cour d'appel est maintenant appelée à se prononcer. Il est à espérer que la chose tournera tout à l'avantage de la ville.

## FERME À VENDRE

Une bonne ferme située à 9 milles du village de Buckingham dans le dit township, lot No 12, comprenant 200 acres de terre dont vingt acres cultivables avec maison et grange. Il y a sur cette terre une quantité considérable de bois franc. Le chemin suit la rivière sur le côté Est. Conditions faciles. S'adressez à N. PAGÉ, No 154 rue Principale, Hull, ou à H. R. GORMAN, Poupore Post Office, Que.

### Pour le temps de l'Exhibition

Une grande réduction sera faite aux étrangers et au public de Hull chez ALF. COUTURE, bijoutier, No 96 rue Principale.

## LES PILULES CARDINALES

Sont incomparables pour les personnes pâles, faibles et déprimées.

### La renommée

Le grand remède français, le BAUME RHUMAL, est le remède infaillible par excellence. 107

## NOTES DIVERSES

—Le comté de Bonaventure demande M. Tarte pour candidat.

—On croit que les élections auront lieu à la mi novembre au Manitoba.

—Les profits net du C. P. R. pour les premiers sept mois de l'année, se sont élevés à la somme de \$1,110,000.

—Une nouvelle feuille hebdomadaire, "Le Journal" vient de paraître à Chicoutimi; nos souhaits au nouveau confrère.

—L'inauguration du pont St. François de Bauce a donné lieu à une magnifique démonstration. Sir Wilfrid et l'hon. M. Marchand étaient présents.

—Les principaux millionnaires du monde sont:

- Li-Hung-Chang, \$500,000,000;
- J. D. Rockefeller, \$200,000,000;
- William Waldorf Astor, \$120,000,000;
- Fred Alfred Krupp, \$118,000,000;
- Le duc de Westminster, \$100,000,000;
- George Gould, \$100,000,000;
- Baron Rothschild, \$80,000,000;
- John Jacob Astor, \$80,000,000;
- Russell Sage, \$40,000,000.

## MGR FALCONIO

Doit s'embarquer aujourd'hui pour venir au Canada

Mgr Falconio, le délégué du Saint-Siège, permanent au Canada, s'embarquera le 21 septembre à bord du "Dominion", à Liverpool, pour venir au Canada. Il se rendra d'abord à Québec.

## Remède du Peuple "BROMA"

Guérit invariablement tous les maux amenés par le mauvais état du sang ou des nerfs affaiblis.

Goût agréable, prix des plus modiques, effets garantis, cure permanente. Se vend partout.

Méfiez-vous, n'acceptez aucun substitut.

WANTED—SEVERAL BRIGHT AND HONEST persons to represent us Managers in this and close by counties. Salary \$900 a year and expenses. S'raight, bona-fide, no more no less salary. Position permanent. Our references, any bank in any town. It is mainly office work conducted at home. Reference, Enclose self-addressed stamped envelope. THE DOMINION COMPANY, Dept. 3, Chicago.



## Soumissions pour fils de télégraphe

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumissions pour fils de télégraphe" seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI, le 20 septembre, 1899, pour la fourniture de trois cent trente mille livres ou cent soixante-cinq tonnes (de 2,000 lbs) de fils télégraphiques en fer galvanisé, No 8 S. W. G., (354 à 365 lbs. par mille), délivrée en entrepôts, (sans frais de douane à payer), à la station du chemin de Fer du Pacifique Canadien, à Vancouver, C. B., dans le cours des quatre semaines qui suivront la date du contrat.

La qualité des fils devra être telle qu'ils devront pouvoir subir l'épreuve du fil étalon Felton-Guillaume E. B. B., avoir une constante (Résistance X poids, par mille) au-dessous de 5700; ne se briser en s'étirant qu'à une tension au-dessus de 1100 lbs. et avoir au moins 20 torsions par six pouces, le poids des longueurs sans joint devra être de 90 à 112 lbs.

Oa devra livrer aussi, avec les articles ci-haut mentionnés 10000 lbs. ou cinq tonnes (de 2,000 lbs) de fils télégraphiques de fer galvanisé, malleable (recuit et adouci) No 9. Les paquets de fils seront numérotés et étiquetés bien distinctement.

Les soumissions devront mentionner les prix par 100 lbs., tous les droits de douane à Vancouver seront à la charge du gouvernement, tel qu'énoncé ci-dessus.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque, accepté par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent du montant total de la soumission, et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire, dont l'offre aura été acceptée, refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, E. F. E. ROY, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 septembre 1899.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

## AVIS

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session afin d'obtenir un acte incorporant une compagnie pour opérer, construire et maintenir un chemin de fer et un pont pour le trafic général traversant la rivière Ottawa à partir d'un point dans la cité d'Ottawa entre le côté est de la rue Bank et le côté ouest de la rue Kent allant à la rivière, à un point dans la cité de Hull, avec les approches nécessaires près d'une station ou dépôt que la compagnie érigera dans les cités de Hull et d'Ottawa le dit pont devant être utilisé pour les fins de chemin de fer, chemin de fer électrique de rues, tramways, voitures et trafic général à pied des passagers, avec pouvoir d'exproprier les terrains d'après l'acte des chemins de fer pour les fins de la compagnie; et avec pouvoir d'amalgamer avec ou d'entrer en arrangement avec une compagnie de chemin de fer ou compagnies de chemins de fer, avec un chemin ou plusieurs chemins de fer urbain, ou toute autre corporation pour l'usage du pont. Aussi avec pouvoir de prélever des barrières de péage pour le passage des chars, véhicules et les piétons et les barrières de péages seront sujettes à l'approbation du gouverneur général en conseil et ne devront pas excéder vingt-cinq cents pour le passage de chaque voiture traînée par deux chevaux et quinze cents pour chaque voiture traînée par un cheval et deux piastres pour chaque char. La hauteur des chevalets ou des arches du dit pont sera au moins trente cinq pieds et l'intervalle entre les culées ou piles sera d'au moins cent cinquante pieds; et pour d'autres fins.

PERKINS & FRASER

Daté ce 10ème jour d'Août A. D. 1899.



## MILICE

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues jusqu'à mardi après-midi, 26 septembre 1899, pour fournir les choses nécessaires pour la Force Permanente et la Milice Active, comprenant articles nécessaires pour l'approvisionnement des barrages et des camps c'est-à-dire en fait de chaussures, chausses, sous vêtements, chemises, rasoirs, brosses, etc; couvertes pour chevaux, étrilles, marquises, selles, etc.

Les soumissions doivent porter dans le coin gauche de l'enveloppe "Soumissions pour Fournitures pour les magasins de la Milice", et doivent être adressées à l'honorable Ministre de la Milice, Ottawa.

On pourra obtenir des blancs de soumission renfermant toutes les informations voulues en demandant au soussigné à Ottawa, ainsi qu'aux bureaux du surintendant du district des magasins militaires à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec, Halifax, et St. Jean.

Des échantillons des fournitures nécessaires seront exposés aux bureaux du soussigné à Ottawa. ON N'ENVERRA PAS D'ECHANTILLONS A CEUX QUI DESIRENT SOUMISSIONNER.

Nulle soumission ne sera considérée comme valide si elle n'est écrite sur les blancs de soumission fournis par le département. Il en sera de même si l'on défigure le blanc de soumission d'aucune façon.

Les soumissionnaires devront spécifier dans leur soumission les facilités qu'ils ont pour exécuter le contrat si on leur en accorde un; ils devront donner de plus donner le nom de deux personnes responsables comme garantie de leur bonne foi et de leur capacité à remplir le contrat.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté d'une banque canadienne reconnue, payable à l'ordre de l'honorable Ministre de la Milice, pour un montant égal à dix pour cent de la valeur totale des articles qui pourraient être fournis par leur soumission. Ce chèque sera confisqué dans le cas où le soumissionnaire refuserait de signer le contrat au moment voulu. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis à son propriétaire.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. BENOIT, Capt., Secrétaire,

Dépt. de la Milice et de l'ense, Ottawa, 31 août 1899.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

AGENTS WANTED—FOR THE LIFE AND Achievements of Admiral Dewey, the world's greatest naval hero. By Mrs. T. Halstead, the lifelong friend and admirer of the nation's idol. Biggest and best book; over 500 pages, 8 1/2 inch x 11 inch; 16 pages half-tone illustrations. Only \$1.50. Enormous demand. Big commissions. Outfit free. Chance of a lifetime. Write quick. The Dominion Company, 3rd Floor Carlton Bldg., Chicago.

# FUMEZ LE CIGAR

## "EARL OF MINTO"

Le cigar par excellence et le favori  
des fumeurs.

Manufacturé par la JOS. TASSÉ CIGAR Co.  
de Montréal.

ESSAYEZ-LE ! DEMANDEZ-LE  
PARTOUT.



PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT D'OTTAWA

## Conseil de ville de la cite de Hull

SEANCE DU 7 AOUT 1899

### REGLEMENT NO 75

CONCERNANT L'EMISSION DE DEBENTURES, AU MONTANT  
DE \$4,000.00, POUR L'EXTENSION DE L'AQUEDEC

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel de Ville, conformément aux dispositions de la Charte de la dite Cité, à huit heures du soir, le septième jour d'août 1899, et à laquelle sont présents : Son Honneur le Maire, Ferdinand Barette, au fauteuil et les échevins Carrière, Burns, Falardeau, Black, Ste-Marie, Lemieux, Aubry, Goyette, Walsh et Dupuis formant quorum du dit conseil.

Il est ordonné résolu et statué, par Règlement du Conseil de la Cité de Hull, et le dit Conseil ordonne, et statue comme suit, savoir : -

ATTENDU, que la Cité de Hull, a décidé d'étendre et de prolonger davantage son aqueduc, dans les limites de la cité de Hull, extension et prolongement qui auraient pour effet de rapporter de plus amples revenus à la dite Cité, tout en protégeant la population et les propriétés non encore protégées, contre le feu :

ATTENDU qu'il est nécessaire de se procurer par voie d'emprunt, les moyens pécuniaires nécessaires, pour payer le coût et les frais de l'extension et du prolongement du dit Aqueduc, et ce, en vertu de l'acte d'incorporation de la cité de Hull, et de ses amendements :

Et attendu, que la cité de Hull, a ordonné, résolu et statué d'affecter une somme de \$4,000.00, pour l'extension et le prolongement de son dit Aqueduc, dans les rues ci-après mentionnées :

Et attendu, que la somme sus-dite de \$4,000.00, à être ainsi affectée par le présent règlement, ainsi que toutes les autres sommes précédemment empruntées par la cité de Hull, depuis son incorporation, ne s'élèvent pas à un montant représentant le quart de la valeur des immeubles situés dans les limites de la cité de Hull, d'après le rôle d'évaluation, actuellement en force :-

Il est en conséquence ordonné, résolu et statué par le présent règlement, lequel cependant n'aura force et effet, qu'après avoir été approuvé par la majorité des électeurs propriétaires municipaux, tel que voulu par l'acte d'incorporation de la cité de Hull et de ses amendements savoir :-

Pour étendre et prolonger le dit Aqueduc, et faire tous les travaux en rapport avec telle extension et tel prolongement, et pour mettre les tuyaux, les bornes-fontaines et les valves nécessaires, dans les rues suivantes :-

Quartier No 1.

Sur la rue Jessie, depuis le côté Est du chemin de Chelsea, le tuyau principal devant être de six pouces de diamètre, une borne-fontaine et 5 services, le coût probable des matériaux et des travaux en question, devant être de \$746.10.

Quartier No 2

Sur la rue Regent, à partir de la rue Chaudière, en allant à l'ouest, le tuyau principal devant être de cinq pouces de diamètre avec cinq services, le coût probable des matériaux et des travaux en question devant être de \$479.00.

Sur la rue Burke, dans la partie à l'ouest de la rue Chaudière, le tuyau principal devant être de cinq pouces de diamètre à un coût probable de \$455.80.

Quartiers Nos. 2 et 3a.

Sur la rue Chaudière, à partir de la rue Charles en allant vers le nord, le tuyau principal devant être de 4 pouces de diamètre, à un coût probable de \$210.50.

Sur la rue Queen, à partir de la rue Duke, en allant à l'Est, le tuyau principal devant être de 8 pouces de diamètre, avec 5 services, à un coût probable de \$575.00.

Sur la rue Catherine, dans la partie à l'Est de la rue Duc, le tuyau principal devant avoir 6 pouces de diamètre, à un coût probable de \$337.00.

Quartier No 3.

Sur la rue Hannah, à partir de la rue Charles, en allant vers le sud, un tuyau principal de 3/4 pouces de diamètre, avec un service, à un coût probable de \$97.00.

Quartier No 4.

Sur la ruelle Charles, à partir de la rue Kent, en allant vers l'Ouest, un tuyau principal de un pouce de diamètre, avec 3 services, à un coût probable de \$141.45.

Sur la rue Victoria, à partir de la rue Britannia, jusqu'à l'avenue Laurier un tuyau principal de 8 pouces à un coût probable de \$559.85.

Quartier No 5.

Sur la rue Reboul, à partir de la rue Inkerman, à aller au pont du cimetière, un tuyau principal de 6 pouces de diamètre, une borne-fontaine, avec 7 services, à un coût probable le \$388.30 :-

Ces dites diverses sommes, formant un montant total de \$4,000.00, tel que ci-dessus mentionné

Qu'un emprunt au montant susdit de \$4,000.00, soit affecté, pour l'extension du dit Aqueduc, et des travaux s'y rapportant, sur le crédit de la cité de Hull.

Qu'afin de pouvoir faire ou faire faire les travaux susdits, dans les endroits ou l'extension et le prolongement du dit Aqueduc doit avoir lieu, ainsi que plus haut décrit, le Conseil de la cité de Hull, soit, et il est par le présent règlement autorisé, à émettre, vendre et négocier pour et au nom de la cité de Hull, des débetures pour un montant n'excédant pas \$4,000.00 courant.

Les dites débetures à être ainsi émises, seront de la dénomination de \$500.00 chacune, et porteront les dites débetures, intérêt au taux de 4 pour cent par année.

Les dites débetures lorsqu'ainsi émises seront signées par le Maire de la cité de Hull, et par le greffier de la dite cité et seront revêtus du sceau de la dite cité et seront faites payables aux porteurs d'icelles dans 30 ans de et après la date de leur émission, au bureau du trésorier de la cité de Hull, en la dite cité de Hull.

L'intérêt sus-dit, sera payable semi-annuellement savoir les premiers jours des mois de mai et de novembre de chaque année, après leur dite émission, au bureau du dit trésorier de la cité de Hull.

Il sera annexé à chacune des dites débetures, des coupons pour le montant des dits paiements semi-annuels de l'intérêt, lesquels dits coupons seront signés par le Maire et contre-signés par le Greffier de la cité, mais ces dites signatures pourront être lithographiées sur les dites coupons, lesquels coupons seront payables aux porteurs d'icelles, lorsque et immédiatement après que l'intérêt semi annuel mentionné à la dite débeture deviendra dû, et seront lors du paiement d'icelles, remis au dit Trésorier de la cité.

Il sera annuellement prélevé sur les contribuables de la cité de Hull, et il est par le présent règlement affecté à même le revenu de la cité, une somme de \$160.00 pour pourvoir au paiement de l'intérêt sur les dites débetures, durant toutes et chaque année de et après l'émission d'icelles, et jusqu'à leur pleine échéance,

Il sera, et il est par le présent règlement établi, pour le rachat des dites débetures à leur échéance, à même les revenus de la cité de Hull, un fonds d'amortissement de \$84.08 par année, laquelle dite somme sera annuellement payée, entre les mains du Trésorier de la Province de Québec, ou déposée dans une banque dûment incorporée, tel que pourvu et réglé par la loi, et restera déposée entre les mains du Trésorier de la Province de Québec ou de telle dite banque incorporée, avec les intérêts qui accrottront sur icelle, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au chiffre de \$4,000.00.

L'émission des débetures ci-dessus, le principal, l'intérêt et le fonds d'amortissement sur icelle, seront et sont par les présentes garanties et assurées sur les fonds généraux de la cité de Hull, et de la corporation de la dite cité de Hull.

L'enregistrement du présent règlement et des débetures à être émises sur icelle, est autorisé et pourra être effectué au bureau d'enregistrement du comté de Wright, suivant les dispositions de la loi. Le registraire de ce comté fera entrer et enregistrer, à la demande des porteurs originaires ou de tous cessionnaires postérieurs, le nom de ce porteur originaire ou cessionnaire, le dernier inscrit au livre d'enregistrement devant être *prima facie* réputé le propriétaire et possesseur légal de toute débeture ainsi enregistrée.

Donné sous le sceau commun de la cité de Hull, le jour et an ci-dessus en premier lieu mentionné.

(Signé) JOHN F. BOULT  
Greffier de la Cité.

(Signé) F. BARETTE  
Maire.

PROVINCE DE QUEBEC  
Cité de Hull

Une assemblée publique des contribuables de la cité de Hull ayant qualité à voter sur le règlement No 75 concernant un emprunt sur débetures du montant de \$4,000.00 pour l'extension de l'aqueduc de la dite cité, tenue, suivant les avis donnés à cet effet, à dix heures de l'avant midi, lundi, le 28ème jour d'août, 1899, à laquelle sont présents : L'échevin Jos. Ste Marie, président au fauteuil et A. P. Thibault, Urban Viau, Geo. D. Graham, F. Barette, H. Dupuis et John F. Boulton.

Le dit règlement est lu en français et en anglais, et comme ne, pendant l'espace d'une heure, personne ne s'oppose à la passation du dit règlement No. 75, le président le déclare remporté sans opposition.

(Signé) JOS. STE-MARIE, président.

(Signé) JOHN F. BOULT, greffier.

PROVINCE DE QUEBEC  
COMTÉ DE WRIGHT.

### AVIS.

Conformément à l'acte des Chemins de fer du Canada.

AVIS est par le présent donné par la "The Ottawa & Gatineau Railway Company", corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, que le vingt-sixième jour de juillet dernier (1899), la dite compagnie a déposé au bureau d'enregistrement du comté de Wright, les plans, profils et livres de renvoi requis par la loi, pour l'extension de sa ligne de chemins de fer, à partir du 55ème mille jusqu'au 81ème mille de sa dite ligne, à travers les cantons de Wright, Bouchette, Maniwaki, et le village de Maniwaki, tel que démontré sur les dits plans, profils et livres de renvoi ci-haut mentionnés.

Et le présent avis est ainsi donné, afin que les parties intéressées puissent se conduire en conséquence.

Donné en la cité de Hull, dans le dit comté de Wright ce 12ème jour de Septembre 1899.

ROCHON & CHAMPAGNE  
Avocats pour la dite "The Ottawa & Gatineau Railway Company"

### CHANGEMENT DE DATE

AVIS est donné par les présentes que la date à laquelle les soumissions seront reçues pour la fourniture du fil de télégraphe requis pour le service du Yukon, est remise du vingt septembre au cinq octobre 1899.

Par ordre,  
E. F. E. ROY,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,  
Ottawa, 18 septembre 1899.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère.

Soignez votre Dyspepsie  
Elle ne peut être guérie  
que par le seul emploi du Sirop  
Végétal de Viel et Pilules de Viel.  
Se vend partout.

WANTED—SEVERAL BRIGHT AND HONEST persons to represent us as Managers in this and other cities. Salary \$500 a year and expenses. Straight, bona-fide, no more, no less salary. Position permanent. Our references, any bank in any town. It is mainly office work conducted at home. If France. Enclose self-addressed stamped envelope. THE DOMINION COMPANY, Dept. 3, Chicago

# POLYNICE OIL

REMEDE FRANCAIS

A l'usage externe, connu de l'univers entier pour son efficacité nerveuse et incontestable.

Adopté dans les Hôpitaux de Paris, Europe et Etats-Unis.

Guérison : Phumatisme, Lumbago, Névralgie, Dyspepsie et autres maladies inflammatoires.

VILLE DE MONTREAL, CANADA.  
EXPERIENCES FAITES A L'HOPITAL CIVIL.

Il me fait plaisir, après m'être rendu compte de l'efficacité physiologique et thérapeutique de Polynice Oil de lui donner mon attestation d'une manière consciencieuse.

En maintes et maintes circonstances depuis l'automne dernier j'ai assisté à l'application de Polynice Oil, soit dans le cas de rhumatisme, d'inflammation de poumons, dyspepsie, etc., et vraiment, tout médecin que je suis, je dois m'incliner et dire bien sincèrement que j'ai été chaque fois émerveillé de l'efficacité si prompte et de la cure radicale des maladies ci-haut mentionnées.

Je dois dire en outre que cette spécialité si efficace n'a aucun effet délétère quelconque.

(Signé) DR NAIRNE BLACKBURN,  
Médecin de l'Hôpital Civil, Montréal.

Colonel Hughes, chef de police, Montréal.—Je puis recommander Polynice Oil aux personnes atteintes de rhumatismes. J'ai pu me rendre compte personnellement de son efficacité que je ne saurais trop louer.

(Signé) G. HUGHES, Colonel.

Le Dr Gadbois, rue Cadieux, Montréal, dit :

Les nombreux cas de rhumatisme et d'autres maladies que j'ai vu guérir par Polynice Oil me permettent de dire que cette nouvelle découverte médicale française n'a pas besoin de recommandations. Elle se recommande d'elle-même par son efficacité, et lorsqu'elle sera mieux connue, sera employée dans presque toutes les maladies.

M. Charbonneau, hôtelier, coin des rues Fortier et Cadieux, Montréal : Qu'il me suffise de dire, comme je suis prêt à l'attester sous serment que je

considerais mon fils, âgé de 20 ans, comme perdu, en effet il gardait la chambre depuis six semaines et il était resté 22 jours pour ainsi dire sans manger. Je l'ai fait soigner par le traitement Polynice Oil ; trois jours après il quittait la chambre et après une huitaine de convalescence il était complètement guéri. A cette déclaration sincère et heureuse que je suis de la faire, j'ajoute que Polynice Oil dont l'efficacité est si merveilleuse devra être appelée à remplacer tout les médicaments, ainsi on éviterait bien des souffrances aux malades et des dépenses inutiles.

(Signé) CHARBONNEAU, Hôtelier.

M. Leduc, banquier, 56 rue St. Jacques, Montréal : Je soussigné déclare et certifie vu'étant atteint de rhumatisme aigu et inflammatoire me retenu au lit depuis plus de trois semaines et me mettais dans l'impossibilité de remuer ni bras ni jambes, j'ai eu recours à Polynice Oil. Vingt-quatre heures après l'application j'ai été débarrassé des douleurs atroces desquelles je souffrais depuis le commencement de cette terrible maladie, et j'ai pu dès le lendemain continuer à vaquer à mes occupations journalières, étant complètement guéri. Je ne saurais trop recommander à toutes les personnes atteintes de rhumatisme de recourir à Polynice Oil dont l'efficacité est si merveilleuse.

(Signé) A. LEDUC, Banquier

John Hopkins University,  
Baltimore, 5 avril 1897

Les expériences faites ici à l'hôpital avec Polynice Oil et dont j'ai été témoin, ayant très bien réussi, je recommande ici ce remède dans tous les cas de rhumatisme.

(Signé) DR F. L. ROGER

Envoi franco par la Poste contre 50 cents en mandat poste.

DR. A. ALEXANDRE, Spécialiste de Paris,  
1218, G St, N. W. Washington, D. C.

Exigez sur chaque flacon le nom de l'adresse ci-dessus, il se fait et se vend beaucoup d'imitations. Prière de les signaler Récompense.

## THE OTTAWA ELECTRIC CO

T. AHEARN, president. Hon. E. H. BRONSON, vice-pres.  
J. W. McRAE, Directeur-gérant

Lumières à Arc  
Lumières à Incandescence  
Pouvoirs, S'électrique pour Moteurs  
Pompes, évents, etc.

Installation présente :-

Lampes à Arc ..... 650  
Lampes à Incandescence ..... 70,000  
Pouvoir électrique ..... 400

Electroliers, abats-jour, etc. dans les derniers goûts

Bureau : Block Russ I.  
A. A. Dion, Sur-General. D. R. Street, Sec-Tres  
Bureau à Hull, 154, rue Principale.



## ARRAPAHOU !

Le Véritable BAUME  
Des Montagnes Vertes

Un remède sûr, certain et rapide pour toutes sortes de maux et douleurs nerveuses et inflammatoires. Il n'a pas d'égal. Son action sur les nerfs est merveilleuse. Il arrête les douleurs comme par enchantement. Il devrait être dans toutes les familles, parce qu'il est vraiment un médecin dans votre maison. Il procure un soulagement immédiat. Essayez-le ?

Pour la Grippe, Rhumatisme et Dyspepsie

Des milliers de personnes souffrantes ont immédiatement recourus aux Remèdes Sauvages de Geo. TUCKER, l'Herboriste Pratique, 437 rue Craig Montréal. M. JOSEPH MOULIN, est le seul représentant de la Cie. du Baume des Montagnes Vertes, Résidence : Hôtel Commercial, Hull, P. Q. Le public peut avoir confiance en lui. Allez le voir sur ces avis.

ON DEMANDE — Un homme compétent muni de bonnes recommandations pour représenter une compagnie d'assurance sur la vie de première classe ayant un dépôt le plus considérable déposé au gouvernement. Un contrat libéral ainsi que toute l'assistance nécessaire sera donné à la personne compétente qui acceptera la position.

S'adresser à

J. E. M.  
BUREAU DU SECRÉTAIRE, Hull.

Sirop Dr. Ed. MORIN  
pour les Enfants.

## HOTEL RIENDEAU

Place Jacques-Cartier, Montréal

Cet hôtel, sous la direction de M. Jos. Riendeau offre tous les avantages possibles et est l'un des hôtels les plus confortables. Nous engageons nos amis de la capitale et de Hull à visiter l'Hôtel Riendeau quand les affaires les appellent à Montréal. Ils n'auront qu'à s'en louer.

CARTES PROFESSIONNELLES.

AVOCATS

ROCHON et CHAMPAGNE
AVOCATS.
A. Rochon, C.R. L. N. Champagne M.P.,
No. 214 Rue Principale.

MAJOR & FORTIER
AVOCATS
C. B. Major M. P. P.—
M. Fortier.

J. BROOKE,
AVOCAT
163 Rue Principale.
N. B.—ARGENT A PRÊTER

NELLIS & MONK
AVOCATS, Pro-u e Notaire
22 RUE METCALFE
OTTAWA

NAPOLEON CHAMPAGNE
AVOCAT
No 228 Rue Principale,
Hull, Que.

H. A. GOYETTE,
AVOCAT
Bloc Goyette, rue Principale, Hull.

T. P. FORAN, M. A. Q. C.,
AVOCAT
226 Rue Principale,

A. McCONNELL, B. C. L.
AVOCAT.
146, Rue Principale.

A. X. TALBOT,
AVOCAT
Bloc Goyette, Rue Principale.

J. M. McDUGALL, C. R.
AVOCAT.
Au face du Palais de Justice, 224 Rue Principale
Hull.

GEO. C. WRIGHT,
AVOCAT
No. 230 Rue PRINCIPALE, Hull.
(En face du Palais de Justice).
Argent à Prêter.

J. L. LEDUC, L. L. B.
AVOCAT
STE-SCHOLASTIQUE
District de Terrebonne, P. Q.

AYLEN & DUCLOS
Avocats pour la Province de Québec.
106 1/2 Rue Sparks, Ottawa.
Tel. 909.

MEDECINS

Dr ALEX OUMET
No 111 RUE PRINCIPALE
HULL.

Dr S. P. COOKE
Occupera à l'avenir son bureau et sa résidence
privée au No 377 rue Sparks, coin de la rue Bay,
Ottawa.
Les heures du bureau seront de 9 à 11 a. m., de 2 à
5 et 7 à 9 p. m.
Telephone 1061.

Dr URGEL ARCHAMBAULT
Médecin-chirurgien, gradué « cum laude » de l'Univer-
sité Laval de Québec, a démissionné son bureau de
la rue Brewery à l'ancien bureau de M. C. E. Major,
arrest, No 126 rue principale, coin de la rue Duke,
Hull.

DENTISTE
Dr J. U. Delisle, den-
tiste, No 112 rue Prin-
cipale, Hull.
(En face du Dr Oumet)

CONTRACTEURS
Viau et Lachance
ENTREPRENEURS
HULL, QUE

J. ALCIDE CHAUSSÉ
Architecte
Mesureur et Evalueur
188 RUE SHAW
Coin de la rue Ste. Catherine
MONTREAL

NOTAIRES
F. A. LABELLE.
NOTAIRE
No. 204 Rue Principale.

EXPOSITION CENTRALE

DU CANADA

Quelque chose de nouveau, d'origi-
nal et d'intéressant à voir.

LE CONCOURS SUR UN BIL-
LOT FLOTTANT

OTTAWA DU 11 AU 23 SEPTEM-
BRE 1899.

Ce concours se fera dans un
grand lac tout devant la grande
plateforme. Les prix se montent
à \$200.00, se divisant comme suit:
Un prix de \$100.00, un prix de
\$60.00, un prix de \$25.00 et un
prix de \$15.00

CONDITIONS
Le concours commencera jeudi le 14
septembre à 3 hrs p. m. régulièrement
tous les jours, jusqu'à la fin.
Il devra y avoir au moins dix compé-
titeurs.

Des billets spécialement préparés
seront à la disposition et le concours se
fera sous la surveillance des officiers
nommés par le bureau des directeurs
de la société de l'Exposition Entrée
\$2.00.

Les applications peuvent être faites
à partir d'à présent jusqu'au 5 septem-
bre et adressées à E. McMahon, secré-
taire, Ottawa, Ont.

Les compétiteurs remarqueront que
l'écorce du billot est enlevé, qu'il est
peinturé et parfaitement rond avec
une barre noire au centre. Deux hom-
mes seront placés sur le billot un à
chaque bout du billot, et le premier
homme qui tombe est le perdant.

De plus amples détails seront don-
nés plus tard.
Un prix de consolation sera offert
pour le compétiteur malheureux.

Envoyez vos applications de bonne
heure.
La formule des entrées est comme
suit:

E. M. McMahon, Secrétaire,
Association de l'Exposition
Centrale du Canada.
Ottawa, Ont.

Veillez admettre.....
de.....
dans le concours du billot flottant, qui
doit avoir lieu pendant l'exposition.

Ci-inclus \$2.00 pour mon admission.
Date.....

Il y aura des trains de plai-
sir, excursions à bon marché
de tous les points du Canada.

WM HUTCHISON M. P.
Président,
E. McMAHON
Secrétaire.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'OTTAWA
COUR SUPERIEURE
No 147

Ernest Albert St-Denis de la cité de
Montréal, district de Montréal, mar-
chand, faisant affaires à la station
Conception de Labelle, district d'Otta-
wa

Demandeur-Créancier
vs
William Quinn et Joseph Allard du
dit village de la Station Conception,
commerçants et manufacturiers co-asso-
ciés, faisant affaires conjointement
comme tels sous le nom et société de
Quinn et Allard

Defendeur-faillis
AVIS est par le présent donné
que les faillis ci-haut nommés
ont ce jour fait un abandon de leurs
propriétés pour le bénéfice de leurs
créanciers qui sont convoqués de se
réunir au bureau du protonotaire, au
palais de justice, dans la cité de Hull,
à DEUX heures de l'après-midi, SA-
MEDI, le 30.ème jour de SEPTEM-
BRE courant, pour procéder à la
nomination d'un curateur et d'inspec-
teurs aux biens des dits faillis.

G. H. AYLMER BROOKE
Député Protonotaire
Cour Supérieure
Hull, 16 septembre 1899.

LE CONTRALVUM
Contre la Diarrhée, Dysenterie,
Choléra des enfants.
Ce remède soulage de suite et guérit
promptement.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons déjà eu occasion de par-
ler, dans notre journal, de la " Maison
de l'Ange Gardien de Boston," qui est,
vous le savez, la providence des enfants
orphelins catholiques. Eh! bien, nous
devons revenir à la charge et faire
connaître davantage cette si belle
œuvre des Frères de la Charité, sous la
direction desquels est ce magnifique
établissement, et ce, en vous informant
que nous venons de recevoir le beau
" Manuel de Saint-Antoine de Padoue"
qu'ils viennent de publier avec l'aide
de leurs élèves. Cet ouvrage ferait hon-
neur à n'importe quel établissement,
tant sous le rapport des illustrations,
qui ont été faites par un artiste distin-
gué, que sous le rapport de l'impression
et de la reliure. Cet ouvrage contient
d'abord la vie de St. Antoine, une des-
cription des principaux sanctuaires en
l'honneur de ce grand saint, des canti-
ques, le chapelet, la neuvaïne, ainsi
qu'une foule de prières et les exercices
se rapportant à sa dévotion.

Nous ne pouvons faire autrement
que de conseiller à nos lecteurs d'en-
voyer 20 centins en timbres poste,
américains ou canadiens, au Révérend
Frère Jude, Supérieur, qui vous adre-
sera aussitôt cette jolie publication,
dont il a lieu d'être fier, qu'elle a
été faite par les jeunes orphelins de la
Maison.

LE RECORD DU VEUVAGE

La femme qui détient le record un
veuvage dans les deux mondes est une
très belle mexicaine, âgée de trente
huit ans, Marie Prieto, ou mieux Marie
Rey Costillo, du nom de son premier
conjoint.

En quinze ans, de 1880 à 1895, elle
a perdu sept maris, tous morts de mort
violente.

Le premier, José Cassela, s'est tué en
tombant de wagon (après deux ans de
mariage);

Le second, Manville Harris, s'est
empoisonné accidentellement (après 8
mois de mariage);

Le troisième, Fenne Holmuth, a été
tué dans une mine (après cinq semaines
de mariage);

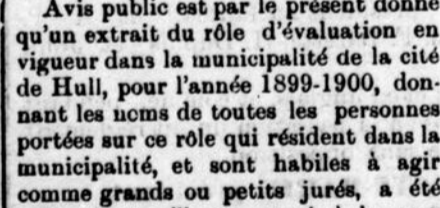
Le quatrième, Williams Storey, s'est
suicidé (après six mois de mariage);

Le cinquième, George Prouter, s'est
tué à la chasse (après six mois de mari-
age);

Le sixième, Beam Campbell, a été
tué par la chute d'un échafaudage
(après deux mois de mariage);

Le septième, Rey Costillo, s'est noyé
(après vingt huit jours de mariage);

Après ces sept expériences plutôt fa-
cheuses, Marie Prieto a résolu de ne
pas tenter Dieu une huitième fois, com-
mençant à s'apercevoir qu'elle a peut-
être, malgré ses beaux yeux, ce qu'on
appelle le "mauvais œil".



AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné
qu'un extrait du rôle d'évaluation en
vigueur dans la municipalité de la cité
de Hull, pour l'année 1899-1900, don-
nant les noms de toutes les personnes
portées sur ce rôle qui résident dans la
municipalité, et sont habiles à agir
comme grands ou petits jurés, a été
préparé, et qu'il sera soumis à la con-
sultation du conseil de la dite cité de
Hull lundi, le deuxième jour d'Octo-
bre prochain à sept heures et demie
du soir.

Que les personnes qui ont droit à
l'exemption de servir comme jurés en
vertu de la loi aient à s'assurer auprès
du sousigné que leurs noms ont été
omis ou rayés du dit extrait.

Donné à Hull, au bureau du greffier
en l'hôtel de ville, le neuvième jour de
Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf.

JOHN F. BOULT
Greffier de la Cité.

Débitures de corporation
Dans le but d'étendre son aqueduc,
la Cité de Hull, P. Q., est autorisée
d'émettre des débiteures à trente ans
au montant de \$4,000, portant intérêt
à 4 pour cent par an payable semi-
annuellement et est prête à recevoir
des offres adressées au sousigné, jus-
qu'au 19 Septembre 1899, toutes
informations requises seront fournies
sur demande en s'adressant à

JOHN F. BOULT,
Greffier de la Cité.

Madame Stanislas Major.

LA MORPHINE SEULE POUVAIT CALMER SES SOUFFRANCES,
LES MÉDECINS NE POUVAIENT RIEN FAIRE POUR
LA SOULAGER

Après dix années de tortures causées par le beau mal et autres ma-
ladies particulières, elle consulte les médecins spécialistes des
Pilules Rouges du Dr. Coderre, suit leurs conseils, et se
guérit parfaitement.



MADAME STANISLAS MAJOR.

Un des plus grands triomphes des
Pilules Rouges du Dr. Coderre, est la
victoire qu'elles remportent toujours
sur le pire ennemi de la femme—Le
beau mal. Quelles souffrances sont
endurées par des milliers de fem-
mes qui souffrent de cette terrible
maladie. Ce sont de pauvres jeunes
filles, des mères de famille à la figure
pâle, aux yeux cernés, fatigués et
enfoncés dans leur orbite. La vie
leur est insupportable; elles sont
découragées, démolies car elles ont
pris tant de remèdes pour rien, elles
se sont fait soigner par les médecins
et dépensé tant d'argent inutilement
qu'elles croient qu'il n'existe aucun
remède capable de les guérir. Si
toutes celles qui souffrent ainsi vou-
laient seulement profiter de l'expé-
rience des femmes qui ont été gué-
ries par les Pilules Rouges du Dr.
Coderre, elles verraient avec quelle
rapidité elles seraient guéries. Lis-
sez le témoignage d'une dame qui a
été débarrassée de toutes ses maladies par cet
étonnant remède après des années de souffrances.
"C'est avec un véritable bonheur que je vous envoie
mon témoignage afin de faire connaître à toutes les
femmes qui souffrent ce que les Pilules Rouges du
Dr. Coderre ont fait pour moi. Depuis dix ans je
souffrais d'un beau mal, faiblesse générale, continuelle-
ment mal à la tête, douleurs dans le dos, les côtés, et
les membres. J'avais le battement de cœur tellement
fort qu'il m'était impossible de faire le moindre ou-
vrage dans la maison. Il y a six ans, après un accou-
chement, ma maladie se compliqua, jamais je ne
pourrais raconter tout ce que j'ai enduré. Plusieurs
médecins me soignèrent, mais je ne prenais aucun
"mieux. Ce n'était qu'à force de prendre de la mor-
phine que je parvenais à calmer mes souffrances. Pen-
dant que j'étais dans ce triste état je vis sur les jour-
naux toutes les guérisons que les Pilules Rouges du
Dr. Coderre font. Je voulais voir ce qu'elles
"feraient pour moi. Je commençai à en prendre et en
même temps j'écrivais aux médecins spécialistes des
"Pilules Rouges du Dr. Coderre. Ils me répondirent
"de suite en me donnant le traitement que j'avais à
"suivre et aussi la manière de prendre les Pilules Rou-
"ges du Dr. Coderre. Je leur écrivis plusieurs fois et
"toujours ils me répondirent. Maintenant grâce à
"leurs conseils et aux Pilules Rouges du Dr. Coderre,

"je suis guérie. Je ne prends plus
"de morphine car je ne souffre plus,
"je mange et dors bien. J'étais
"maigre et pâle, à présent mon teint
"est bon et je pèse 175 lbs. Je
"conseille à toutes les femmes et les
"jeunes filles malades de prendre
"les Pilules Rouges du Dr. Coderre
"et aussi de consulter les bons mé-
"decins spécialistes, cela ne coûte
"rien, et leurs conseils sont d'une
"grande valeur." Mme. Stanislas
Major, Oka, P.Q.

Toutes les femmes et les jeunes
filles malades, qu'elles aient déjà
pris les Pilules Rouges du Dr. Co-
derre ou non, devraient s'empresser
d'écrire à nos médecins spécialistes
si renommés pour traiter et guérir
toutes les maladies des femmes.
Vous n'avez rien à payer pour les
consulter, la seule chose que vous
avez à faire c'est de leur donner une
description de votre maladie. Vous
n'avez rien à craindre et vous pou-
vez tout leur dire car vos lettres seront lues et répondues
par nos médecins et tenues confidentielles par eux.
Adressez: "Dept. Medical, Boîte 2306, Montréal."
Les femmes qui désirent consulter nos médecins per-
sonnellement sont invitées à venir au No. 274 Rue St.
Denis, Montréal, tous les jours, excepté le Dimanche,
de 10.30 a.m. à 5 p.m. Nos médecins ne font rien
payer pour ces consultations. C'est vraiment une
chance unique, profitez-en. Ne perdez pas votre argent
en vous faisant soigner par des personnes sans expé-
rience.

Méfiez-vous des Contrefaçons et n'achetez
jamais de pilules rouges vendues à la douzaine, au
cent ou à 25c. la boîte. Ces pilules vendues ainsi à
bon marché sont de dangereuses imitations, Refusez-
les. Les Pilules Rouges du Dr. Coderre sont toujours
vendues en petites boîtes de bois contenant 50 Pilules
Rouges chaque, jamais autrement. Si vous ne
pouvez vous les procurer où vous demeurez ou si vous
craignez d'être trompés par votre marchand, envoyez-
nous 50c. en timbres pour une boîte ou \$2.50 par lettre
enregistrée ou mandat-poste pour six boîtes. Nous
expéditions les Pilules Rouges du Dr. Coderre dans
toutes les parties du monde, pas de douane à payer.
Adressez: "Cie. Chimique Franco-Américaine
Montréal."

PACIFIQUE CANADIEN

CPR CHARS TOURISTES
LES CPR
CPR touristes d'été du Paci-
CPR fique Canadien sont pour
CPR l'accommodation des pas-
CPR sagers de deuxième classe.
CPR Ils sont grands bien déré
CPR CPR magnifiquement finis avec
CPR CPR des sièges rembourrés qui
CPR CPR se changent en lits confort-
CPR CPR tables à nuit Un portier
CPR CPR comptable est en charge
CPR CPR des lits et voit à donner
CPR CPR tout le confort aux passa-
CPR CPR gers.
CPR CPR Un char quitte Mont-
CPR CPR réal tous les jeudis : To
CPR CPR ronto et North Bay, tous
CPR CPR les vendredis, pour la côte
CPR CPR du Pacifique.
CPR CPR Pour billets et informa-
CPR CPR tions s'adresser au
CPR CPR
CPR CPR CPR CPR CPR CPR

CHANGEMENT D'HORAIRE SECTION DE QUÉBEC

A partir de dimanche le 29 janvier,
le service entre Montréal et Québec
sera augmenté d'un train dans chaque
direction donnant trois communi-
cations directes avec Ottawa.
Quittant Montréal à 18.40 a. m.
arrivant à Québec à 2.15.
Quittant Montréal à \*3.30 p. m.
arrivant à Québec à 6.36 p. m.
Quittant Montréal à \*11 p. m. arri-
vant à Québec à 6.30 a. m.
\*Tous les jours. \*Tous les jours ex-
cepté le dimanche.

BUREAUX D'OTTAWA:
Gare Union, Gare Centrale
42 rue Sparks.
154 Rue Principale, Hull.

—BILODEAU & RENAULT—
Comptables et auditeurs
Liquidateurs l'affaires en faillite
15 ST JAMES ST., 15
MONTREAL

MONEY
To PATENT Good Ideas
may be secured by
our aid. Address
THE PATENT RECORD,
Baltimore, Md.

O. R. N. Co STEAMER EMPRESS

Se rend tous les jours à Grenville et
fait un raccordement avec le Str Sove-
reign pour Montréal, et saute les rap-
ides Lachine.
Excursions, du lundi, mercredi et
samedi, sur l'Empress 50c.

STEAMER VICTORIA

Pour Thurso et points intermédia-
res; quitte à 5 p. m. Bon bateau pour
excursion de l'après-midi. S'adresser à
bord au capt., McGowan.

Pour d'autres informations concer-
nant les excursions au clair de la lune,
excursions des écoles du dimanche etc.,
s'adresser au Capt., Robertson, au
Quai de la Reine.
Bureaux des billets, E. C. Arnoldi,
91 rue Sparks et E. King, 27 rue
Sparks.

R. W. SHEPHERD,
Directeur-Gérant.

HOTEL CECIL, OTTAWA

Complètement remis à neuf
sous l'intelligence direction de
M. C. H. Genslinger. Chauffage
à la vapeur, l'éclairage élec-
trique, les bains en porcelaine
et toutes les améliorations les
plus modernes.
Cet hôtel est situé sur la rue
Wellington, au centre de la
ville et à proximité des édifices
du Parlement.

Le public voyageur est cor-
diale ment invité. Taux mo-
dérés.
C. H. Genslinger, Prop.

Pour Chapeteles des ER. PP.
Croisiers, Médailles et Petits
Chapeteles de St. Antoine, Timbres-
poste oblitérés. Ecrivez à Agence de
l'Ecole Apostolique de Bethléem, No
123 rue Shaw Montréal, P. Q.

CHEMIN DE FER OTTAWA & GATINEAU

Le Service des Trains d'Été
commencera
Lundi, le 15 Mai, 1899.

Table with train schedules: No 1 Quitte Hull...@ 5.27 p. m., No 2 Arrive à Hull...@ 8.53 a. m., No 3 Quitte Hull...@ 8.20 a. m., No 4 Arrive à Hull...@ 6.40 p. m., No 5 Quitte Hull...@ 1.38 p. m., No 6 Arrive à Hull...@ 8.0 p. m., No 7 Quitte Hull...@ 9.35 a. m., No 8 Arrive à Hull...@ 7.33 p. m.

Nos. 1 et 2 Tous les jours, dimanches
exceptés.

Nos. 3 et 4 Tous les jours Samedis
et Dimanches exceptés.

Nos. 5 et 6 Samedis seulement.

Nos. 7 et 8 Dimanches seulement.

Pour billets et autres informations
s'adresser à N. Pagé, Agent des billets,
154 rue Principale, Hull, ou au No.
31 Central Chambers, Ottawa.

P. W. RESSEMAN,
Surintendant Général.

HOTEL JACQUES-CARTIER 21, 23, 25, 27

Place Jacques-Cartier Montréal
J. B BUREAU & Co, Propriétaires.
CET ÉLÉGANTE HOTEL situé (sur la place du
même nom), au centre de la ville, à proximité
des magasins de gros, de détail et des places d'as-
sèlements. Accessible aux différentes gares de chemin
de fer, et débarrasées de bateaux à vapeur par les
chars électriques qui passent à la porte. Cet HOTEL
est RECOMMANDABLE aux personnes qui visitent
Montréal. Quoique situé au centre de la ville, il est
entouré du bruit que l'on entend sur les grandes
rues. Cet HOTEL est tenu sur le plan Américain et
Européen. Tout l'aménagement est ce qu'il y a de
plus moderne, et de meilleur goût.
Cuisine française et service parfait.
PRIX MODÉRÉS

Quand vous allez en quelque
part, soit en bateau ou en che-
min de fer, achetez vos billets
à l'avance au bureau du Paci-
fique, No 154 rue Principale,
Hull. Billets vendus pour n'im-
porte quelle station du Canada
et des Etats-Unis.